

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

Jedrzej Piotr LESZCZYNSKI

né le 26/07/1996 à Poznan (POLOGNE)

de nationalité POLONAISE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 30/09/2015

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 048061-000420

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : LESZCZYNSKI Jedrzej Piotr

Nationalité: POLONAISE

Date et lieu de naissance : 26/07/1996 Poznan (POLOGNE)

N° de candidat : 048061-000420

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session: 2015-06-J centre d'examen: Poznan - MB (POLOGNE)

ÉCRIT Production note 17,00 / 25

Compréhension note : 20,00 / 25

ORAL Production note: 20,50 / 25

Compréhension note : 13,50 / 25 NOTE FINALE : 71,00 / 100

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

• DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire

DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté